WEST AFRICAN BAR ASSOCIATION
Association des Barreaux de l'Afrique de l'Ouest (ABAO)
Assciaacao da Barra da Africa Occidental (ABAO)
No. 22 Mediterranean Street, Imani Estate, Maitama, Abuja, Nigeria. | Tel: +234 9 8701680, +234 803 474 6221
Email: aadegbite.waba@gmail.com
Website: www.wabalaw.com

Communiqué de presse : WABA 001 RoL -

GB Date d'émission : 13 avril 2025.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE PUBLIÉ SUR LA PRÉVALENCE DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME ET LE MÉPRIS DE L'ÉTAT DE DROIT EN GUINÉE-BISSAU.

Ousmane B. Traore
President / Président / Presidente

Bornor M. Varmah
Vice President/Vice-président /Vice-presidente

ADESINA ADEGBITE
FCMC, MCIArb
Secretary General / Secrétaire général / Secretário Geral

BEATRIZ FURTADO
Assistant Secretary General / Secrétaire général adjoint / Secretário-Geral Assistente

SATTO M. B. KOBBA
Treasurer/Trésorier

L'attention de la direction de l'Association du barreau de l'Afrique de l'Ouest (WABA) a été attirée sur le développement malheureux en Guinée-Bissau où les abus aveugles des droits fondamentaux du peuple et les attaques incessantes contre l'opposition ont été à l'ordre du jour. Au centre de ces violations des droits de l'homme se trouve le chef du gouvernement en Guinée-Bissau. Il est plus décourageant que la profession juridique, le pouvoir judiciaire et même l'Association du barreau de Guinée-Bissau aient été vicieusement attaqués par le gouvernement de Guinée-Bissau dans le stratagème visant à faire taire les opinions dissidentes et l'état de droit.

Nous avons reçu des rapports selon lesquels le président de l'Association du barreau, Januário Pedro Correia, est actuellement menacé aux côtés des membres de sa famille en raison de son communiqué de presse publié le 31 janvier 2025, où il s'est adressé aux journalistes et au public sur la désobéissance du gouvernement à l'état de droit, a critiqué le président Umaro Sissocó Embalo, dont le mandat expire en février 2025, pour avoir refusé d'organiser des élections ou de mettre en place un processus de transition, le manque d'indépendance du pouvoir judiciaire et l'ingérence politique dans l'administration du système de justice en
Guinée-Bissau.

Nous sommes également informés de manière fiable que certains avocats qui défendent les officiers militaires et les civils détenus à la suite de la prétendue tentative de coup d'État en Guinée-Bissau sont persécutés pour avoir s'acquité leurs responsabilités constitutionnelles. Il est important de souligner que la responsabilité d'un avocat impliqué dans une défense pénale est de défendre son client au mieux de ses capacités sans laisser ni entrave. Il est donc regrettable que les avocats qui défendent des personnes accusées d'avoir commis des crimes soient persécutés pour avoir commis leurs fonctions légales à leurs clients.

En raison de l'assaut calculé et de la terreur déclenchés contre la profession juridique, le président Umaro Sissocó Embalo a expulsé de force l'Association du barreau de Guinée-Bissau de son siège du Secrétariat et le bâtiment a été attribué à un organisme gouvernemental, malgré l'insistance d'ordonnances judiciaires contre l'expulsion illégale.

Nous condamnons les tendances draconiennes du gouvernement de Guinée-Bissau qui continuent de violer les droits fondamentaux et la dignité des individus et des institutions professionnelles. Ces graves violations ont conduit à la souffrance, au déplacement et à la perte de vie de certains individus, avec peu ou pas de responsabilité. Nous avons également lu le rapport récemment selon lequel la délégation de la CEDEAO qui s'est récemment rendue en

Guinée-Bissau lors d'une mission de paix s'est récemment vu refuser l'audience par le président Umaru Sissoco Embalo. Il s'agit clairement d'une tendance dangereuse et il faut y résister.

Les droits de l'homme sont la pierre angulaire d'une société juste et pacifique. Les violations systémiques des droits de l'homme, y compris la détention arbitraire, la torture, les déplacements forcés et la suppression de la liberté d'expression, doivent être condamnés en termes les plus fermes. Nous sommes solidaires du peuple de Guinée-Bissau et de l'Ordre du barreau de Guinée-Bissau, et exhortons les organismes nationaux et internationaux à prendre des mesures immédiates pour tenir le président Sissoco et tous ses complices responsables.

Nos Exigences :

1. Cessation immédiate de toutes les formes d'abus : Cela comprend la fin de la détention illégale, des poursuites judiciaires et de toute pratique qui cause des dommages aux civils innocents et aux membres de la profession juridique.

2. Accès illimité à la représentation légale : Les personnes poursuivies par le gouvernement doivent être autorisées à avoir un accès illimité à la représentation juridique de leur choix, comme le garantissent la Constitution de Guinée-Bissau et la Charte africaine des droits de l'homme et des personnes.

3. Enquêtes indépendantes : Des enquêtes indépendantes et impartiales doivent être menées pour découvrir la situation dominante de violations arbitraires des droits des personnes en Guinée-Bissau et traduire les auteurs en justice.

4. Soutien et intervention internationaux : La communauté internationale, y compris la CEDEAO, l'Union africaine, les Nations Unies et les organisations de défense des droits de l'homme concernées, doivent intervenir pour apporter un soutien aux victimes et faire pression en faveur de réformes significatives qui engendreront l'indépendance judiciaire et l'adhésion à l'État de droit en Guinée-Bissau.

5. Toutes les menaces et tous les actes susceptibles de causer des dommages ou des dangers à la vie et au bien-être du président de l'Association du barreau de Guinée-Bissau, des membres de sa famille, des autres membres exécutifs de l'Association du barreau de

Guinée-Bissau et du corps des avocats en général, doivent cesser immédiatement et

leur liberté doit être respectée et garantie par le gouvernement.

Nous exhortons le gouvernement de Guinée-Bissau à respecter ses obligations en vertu du droit international et à protéger les droits de son peuple. Nous appelons également la communauté internationale à agir de manière décisive pour prévenir de nouvelles violations des droits de l'homme en Guinée-Bissau.

Nous rappelons au président Sissoco, en particulier, de se rappeler que les droits de l'homme sont universels, indivisibles et inaliénables. Monsieur le Président, une façon remarquable de montrer l'amour à votre peuple est de reconnaître et de protéger leurs droits fondamentaux. Nous vous exhortons à faire preuve d'amour en dirigeant votre peuple avec amour et soin.

Enfin, WABA réaffirme son engagement à protéger et à promouvoir l'État de droit dans les États d'Afrique de l'Ouest. Par conséquent, l'agitation pour la liberté, la dignité et l'égalité pour tous continuera d'être l'objectif principal de nos actions et de nos responsabilités.

Signé :

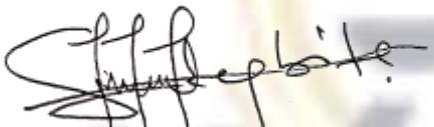

Adesina Adegbite, FICMC, MCArb,
secrétaire générale